

549 (2024), Polino Malish Abbas

Décisions du TANU ou du TCNU

Le Tribunal d'appel des Nations Unies a estimé que les raisons pour justifier une prolongation ne constituaient pas des circonstances exceptionnelles et ne nécessitaient pas une prolongation dans l'intérêt de la justice. L'UNAT a rejeté la demande de prolongation du délai pour déposer l'appel.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le Tribunal du contentieux administratif a rendu le jugement n° UNDT/2023/126 dans lequel il a rejeté la demande du fonctionnaire comme irrecevable. Le membre du personnel a déposé une requête en suspension, en renonciation ou en prolongation du délai pour déposer son appel auprès de l'UNAT.

Principe(s) Juridique(s)

Le Tribunal d'appel a appliqué strictement et continue d'appliquer strictement les différents délais prévus par le Statut du Tribunal d'appel des Nations Unies. Le Tribunal d'appel n'est pas disposé à accepter tout retard ou toute incapacité d'un membre du personnel à déposer un recours comme un obstacle insurmontable à la préparation en temps opportun d'un recours, compte tenu de la prévalence des méthodes de communication modernes. Le Tribunal d'appel a accordé un délai supplémentaire pour rassembler les documents nécessaires à la préparation de l'appel ; lorsqu'un demandeur a un dossier particulièrement complexe avec des documents volumineux, un long jugement de l'UNDT et nécessite du temps pour consulter un avocat ; aux demandeurs qui n'ont pas eu accès aux documents nécessaires en raison d'un congé de maladie ; et en raison de l'impossibilité d'accéder aux documents lorsqu'il y a eu une grève au bureau.

Résultat

Other motion denied

Texte Supplémentaire du Résultat

L'UNAT a ordonné que la demande du membre du personnel soit rejetée et qu'il dépose son appel complet au plus tard deux jours ouvrables à compter de la date de l'ordonnance.

Full order

[Full order](#)

Individual Party

Polino Malish Abbas

Entité

MNUSS

Numéros d'Affaires

2024-1892

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Order

18 Jan 2024

President Judge

Juge Gao

Language of Order

Anglais

Statut de l'appel

Appel

Type de Décision

Order

Catégories/Sous-catégories

Extension of time

Management Evaluation

Droit Applicable

TANU Règlement de procédure

- Article 30

TANU Statut du Tribunal

- Article 7.1(c)
- Article 7.3

Jugements Connexes

UNDT/2023/126